

## Calendrier prévisionnel des séances pour 2026

La Commission en charge du social et du médico-social publie le calendrier prévisionnel de ses séances pour l'année 2026.

Ce calendrier est publié à titre indicatif et est susceptible d'être modifié par la Haute Autorité de santé en fonction des contraintes d'organisation et d'agenda de la Commission. Ainsi, une séance peut être avancée ou reportée, dans le respect des délais réglementaires.

<b>Date des commissions</b>	<b>Horaires</b>
Mardi 20 janvier 2026	9h30 – 12h00
Mardi 24 mars 2026	10h00 – 16h30
Mardi 12 mai 2026	9h30 – 12h30
Mardi 7 juillet 2026	10h – 16h30
Mardi 29 septembre 2026	10h – 16h30
Lundi 9 novembre 2026	10h – 16h30
Mardi 8 décembre 2026	10h – 16h30